Le Magazine d'informations
du village de Neffiès

Numéro 4 • JUILLET 2022

Neffiès, le Mag'

Actions
Projets
Associations
Communication
Patrimoine

Neffiès LE MAG'

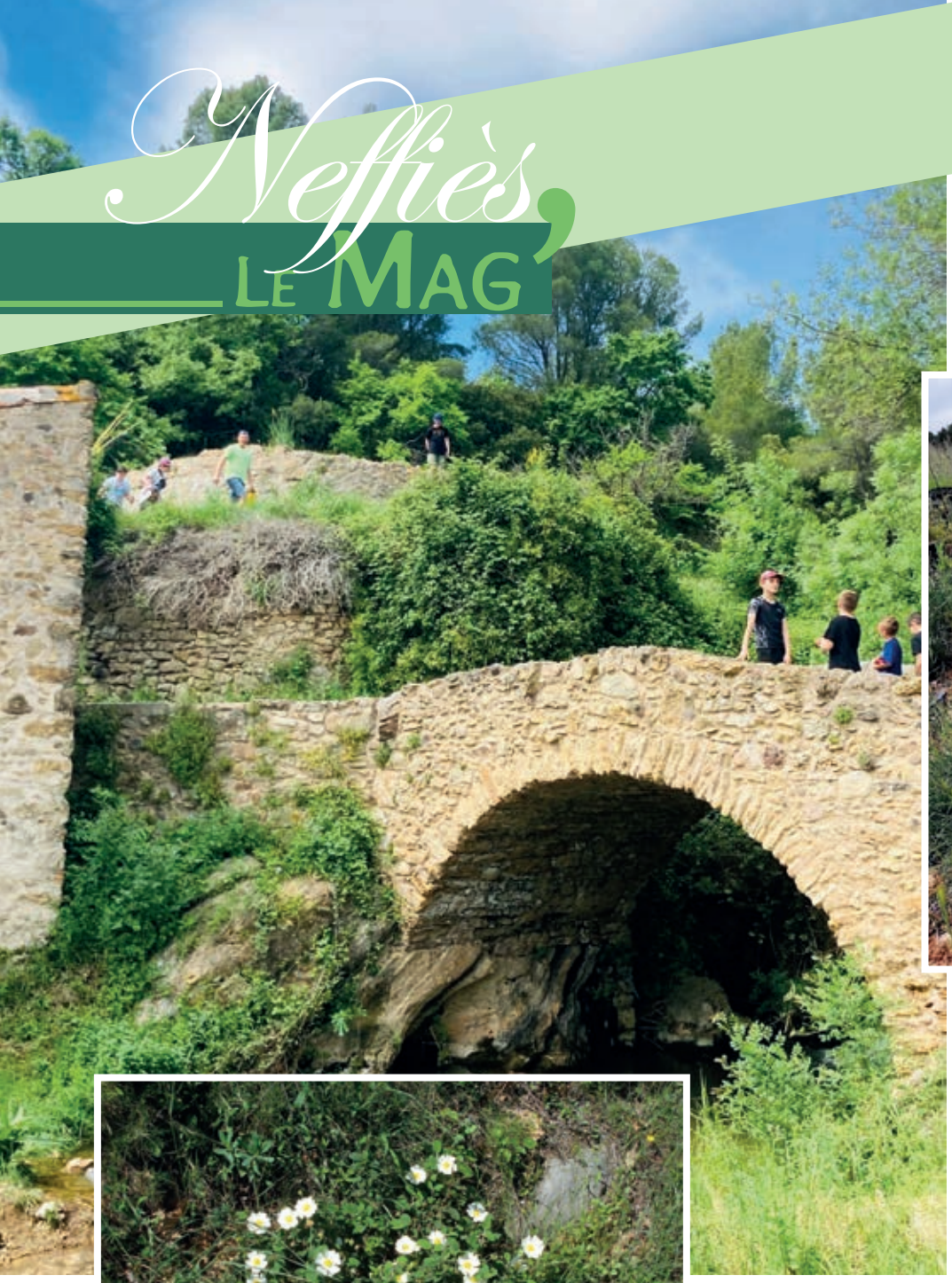

Sommaire

Les coulisses de votre commune 4-7
Dossier : La rénovation de l'éclairage public 8-9
Les petites histoires de Neffiès 10-11
Neffiès, au quotidien 12-15
Agenda 16-17
Les petits plus 18-19
Numéros utiles 20

Neffiès LE MAG'
Bulletin municipal de Neffiès
est édité par la Mairie de Neffiès
(04 67 24 60 92).

Directeur de la publication :
David Astruc

Rédaction : M.A. Ulrich, F. Bénard, M.P. Girard, G. Chateau, G. Arnaud

Photos : M.A. Ulrich, M.P. Girard, G. Chateau, V. Lecomte, A. Staut, J. Fraise

Maquette, mise en page, impression : antithèse publicité 04 67 24 37 72

Tirage à 600 exemplaires.

Dépôt légal 1er trimestre 2021
ISSN 2804-4800

L'Édito

de M. le Maire, David Astruc

Ce semestre qui s'achève a été particulièrement rempli, après ces mois d'inactivité forcée.

Le dynamisme de toutes nos associations et de leurs bénévoles est de nouveau à l'œuvre. Les activités se développent, les fêtes se multiplient : chaque jour de la semaine, une activité possible à Neffiès, chaque week-end une proposition de balades, de rencontres ou de repas conviviaux !
Et les neffiessois sont présents, heureux de partager ensemble de bons moments simples et joyeux.

Beaucoup de premières fois enfin possibles pour l'équipe municipale, élue il y a 2 ans : premier repas dit "des anciens" dans la salle des fêtes, repas gourmand et ambiance dansante avec plus de 100 participants ; pas moins de 200 neffiessois présents pour partager le pique-nique du 1er mai pour la première fois, au moulin, dans un cadre champêtre superbe et... première pêche à la ligne dans la pansière, remplie de belles truites, pour le bonheur des enfants...

Des temps de rencontres, de liens sociaux entre les générations, entre nos métiers, entre nos cultures françaises, européennes et au delà... sont prévus cet été, indispensables au bien vivre ensemble à Neffiès. Nous proposons une **nouvelle rubrique dans ce MAG' pour valoriser les bonnes idées et actions simples pour améliorer encore ce mieux vivre ensemble.**

Après plusieurs mois de travaux, deux édifices majeurs de Neffiès particulièrement fragilisés et à risque pour la sécurité – l'église et le pont chemin de Vailhan – ont été restaurés de façon très importante, leur donnant une nouvelle jeunesse pour les décennies à venir.
Au moulin, nous poursuivrons la rénovation du site, après l'éboulement d'une partie du mur et incitons les neffiessois à profiter de ce site si plaisant, désormais reconnu comme site patrimonial au niveau de la communauté de communes.

Protéger notre environnement, économiser nos ressources... sont au cœur de plusieurs projets qui nous mobilisent mairie et habitants (végétaliser, limiter la pollution lumineuse et notre consommation énergétique, soutenir le projet associatif de jardins partagés...).

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été. Je remercie chaleureusement les bénévoles des associations qui se mobilisent pour vous offrir de bons moments partagés ainsi que les employés de la commune très sollicités à cette période.

Les conseils municipaux

1er semestre 2022

25 janvier 2022

- Renouvellement du contrat de l'entreprise ESAT pour le nettoyage du village
- Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires
- Demande de subvention pour l'éclairage du terrain de foot au service de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2022)
- Demande de subvention pour l'éclairage du terrain de foot au Conseil Départemental
- Demande de subvention pour l'éclairage du terrain de foot au Conseil Régional
- Tarification des locations de salle janvier 2022

6 avril 2022

- Approbation du compte de gestion 2021 du budget de la commune
- Approbation du compte administratif 2021 de la commune
- Approbation du compte de gestion 2021 du CCAS
- Approbation du compte administratif 2021 du CCAS
- Reprise du résultat de fonctionnement du CCAS 2021 sur le budget de la commune 2022
- Affectation du résultat de fonctionnement du budget de la commune 2021 sur le budget de la commune 2022
- Fiscalité - vote des taux d'imposition 2022
- Vote du budget de la commune 2022
- Vote des subventions 2022 aux associations
- Approbation de la notification de l'attribution de compensation décidée par la Commission Locale de Transfert de Charges (CLET) 2022
- Demande de subvention au conseil départemental pour la réfection du Chemin de Caux Vieux
- Demande de subvention au conseil départemental pour la réfection du Chemin de Piocal
- Demande de subvention au conseil départemental pour la réfection du Chemin des Geissières
- RIFSEEP 2022 : Régime indemnitaire du personnel communal
- Aménagement du site VTT FFC Hérault Méditerranée dont tronçon Neffiès
- Création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe,
- Transfert de compétence de l'éclairage public à Hérault Énergies

22 juin 2022

- Aménagement de la forêt communale de Neffiès
- Convention entre la mairie et le Royaume des Neuf Fiefs pour les locaux
- Renouvellement de la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'État
- Convention territoriale globale de la commune avec la CAF : autorisation de signature
- Demande de subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes
- Demande de subvention pour l'éclairage sportif du terrain de foot à la Fédération Française de Football
- Restauration du clocher de l'église : Installation d'un beffroi en chêne : choix de l'entreprise
- Restauration du mur de soutènement du moulin de Julien : choix de l'entreprise
- Questions diverses

Actions et projets

En quelques chiffres

Le compte administratif 2021 et l'affectation de ses résultats ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal du 6 avril dernier.

SUR LA PARTIE FONCTIONNEMENT 2021

L'exécution budgétaire a été réalisée de façon conforme aux prévisions, en recettes (901 762 € pour une prévision de 916 800 €) et en dessous en dépenses (757 704 € pour une prévision de 916 800 €), soit un solde positif de 144 058 €. En intégrant l'excédent antérieur de 2020 reporté au BP 2021 n'ayant pas été consommé et le résultat du compte administratif du CCAS, suite à sa dissolution administrative, **l'exercice 2021 dégage un excédent de fonctionnement de 247 788 €** qui a été affecté de la façon suivante :

- Fonctionnement 2022 : report à nouveau 100 000 €
- Investissement 2022 : 147 788 € permettant de conforter les projets d'investissements

Actions et projets (suite)

SUR LA PARTIE INVESTISSEMENT 2021

Les dépenses d'investissement 2021 se sont élevées à 492 177 € : la somme la plus importante, soit 287 221 €, correspond au paiement au Département de la facture des travaux de l'entrée route de Roujan, pour la partie incombant à la commune (trottoirs, enfouissement des réseaux, plantations). Les autres dépenses correspondent à l'enrochement chemin de Vailhan pour 35 580 €, aux jeux extérieurs et à une partie de la modernisation des installations électriques dont l'enfouissement des réseaux électriques - chemin de la Marelle.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

Le budget prévisionnel de fonctionnement, voté par le conseil municipal à l'unanimité, s'équilibre en recettes et en dépenses à 852 099 €, avec une stabilité prévue de l'ensemble des chapitres.

Du fait de la suppression du budget du CCAS, évitant des opérations budgétaires croisées, le budget 2022 intègre désormais les dépenses directes pour l'Accueil de Loisirs Périscolaires et le restaurant scolaire et les recettes qui couvrent une partie de ces dépenses (participations parents, subvention CAF), la différence importante correspondant à la participation de la commune. Compte tenu de ces changements, la comparaison du BP 2022 au BP 2021 n'est pas pertinente.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2022

Ont été réévaluées à la hausse, les dépenses d'énergie, d'électricité et de combustibles. À noter une **baisse importante des primes d'assurance** (-10 000 €) après mise en concurrence.

Les charges de personnel ont été réévaluées d'environ 6% pour prendre en compte les mesures catégorielles nationales en faveur des personnels de catégorie C et l'augmentation prévue du point d'indice, du fait de la hausse des prix. **La charge financière reste fixée à 23 000 €,** un prêt arrive à échéance cette année.

RECETTES PRÉVISIONNELLES 2022

Comme elle s'y était engagée pendant la campagne électorale, **la municipalité n'a pas augmenté les taux d'imposition** (Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal). La recette liée aux impôts directs locaux, notifiée par la DGFIP s'élève à 429 215 €. Les autres dotations versées par l'État, ont été inscrites sur la base de celles perçues en 2021, pour celles non notifiées à ce jour.

Au budget d'investissement 2022, sont prévues en dépenses :

- la réalisation complète des travaux de l'église pour 309 607 €, intégrant 2 avenants pour des travaux complémentaires (fissure traversante dans un mur, modalités nouvelles de suspension des cloches évitant l'impact des vibrations sur l'édifice) et les frais d'étude
- la fin des travaux chemin de Vailhan (consolidation du pont, remplacement des murets, réfection du revêtement) : coût global de 130 000 € auquel il faut ajouter le coût de l'enfouissement des réseaux électriques, pertinent à réaliser avant le nouveau revêtement
- les équipements du parcours sportif

En recettes, ces trois opérations font l'objet de subventions non négligeables de différentes collectivités pour un montant de 239 830 € (155 970 € du département, 56 111 € de l'État, 15 749 € de la région et 12 000 € de la fondation de sauvegarde de l'art français)

Sont inscrits aussi les travaux suivants, dont la réalisation dépend néanmoins de l'attribution de co-financements :

- Réfection rues et voiries rurales (co-financement attendu de la com com pour la partie rénovation des canalisations et du département au titre des voiries rurales) : 214 655 €
- Poursuite de la modernisation des installations électriques et de l'enfouissement des réseaux: 58 471 €
- Modernisation de l'éclairage public (1ère tranche) : 36 000 € ; pose de nouvelles caméras : 20 000 € ; enfouissement des conteneurs poubelle : 30 000 €
- Poursuite de la végétalisation (plantations, créations de jardinières...) : 20 000€
- Réfection du mur effondré près du moulin, déjà fragilisé avant les pluies pour 20 000 €.

Le nouveau clocher de l'église

Fruit d'un travail artisanal remarquable

Élément central de notre patrimoine collectif, l'église avait grandement besoin qu'on poursuive sa réhabilitation. Le chantier a duré plus longtemps que prévu mais l'état particulièrement délabré de nombreuses pierres et corniches a nécessité le **changement de plus de 20 m³ de pierres.** Un travail remarquable de tailleur de pierre, métier exigeant et rare désormais.

Par ailleurs, il a été décidé de **suspendre les cloches sur un très gros support en chêne, appelé chevalement** : les cloches ne seront plus posées sur des poutres insérées dans les murs, ce qui fragilisait l'édifice lors des sonneries, au fil du temps. Il faudra attendre encore quelques semaines pour les entendre de nouveau sonner.

Par contre, **nous avons retrouvé une belle horloge !**

Quelques photos illustrent cette technique artisanale de grande qualité, ainsi que le travail de menuiserie avec de très beaux abats sons en chêne.

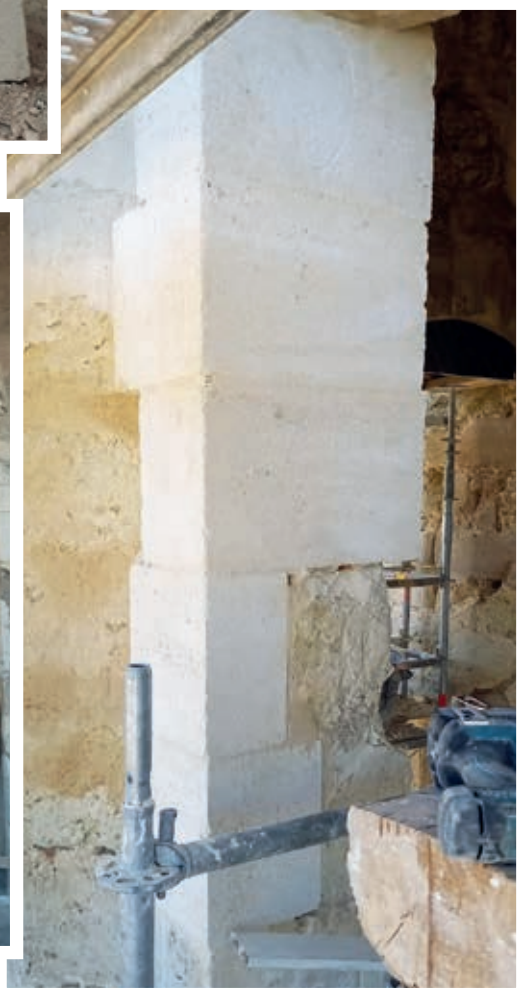

DOSSIER : LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Interview

de David Astruc, maire
et de Gilles Chateau, conseiller municipal en charge des travaux

Pourquoi avez-vous engagé ces travaux de modification de l'éclairage public ?

Nous pressentions que nous pouvions réaliser des économies d'énergie et limiter les interventions techniques. Aussi, dans un premier temps, **un bilan a été effectué sur l'ensemble de la commune** pour identifier la nature des installations et constater l'état des quelques 400 points lumineux, avant de les cartographier.

Nous avons immédiatement constaté que nous étions face à un **éclairage public vétuste** (néons, bulles...) et **énergivore** (ampoules 100 à 150W). En sus, l'ensemble s'est avéré être **totalement hétéroclite** ; composé d'ampoules de divers types et puissances, de crosses de diverses inclinaisons, longueurs et diamètres et de multiples modèles de lampes. Quelques rues bénéficiaient déjà d'un éclairage LED récent.

Un parallèle a été fait avec les interventions de dépannage nécessaires pour entretenir cet éclairage lesquelles représentent un coût annuel non négligeable. La réalisation d'économies tant sur le plan de l'énergie que de la maintenance devenait possible, en rénovant et harmonisant l'ensemble des points lumineux non LED. Dès lors, une rénovation s'imposait pour fiabiliser, pérenniser et rendre plus économique l'éclairage de notre commune.

L'enjeu environnemental concerne-t-il seulement les économies d'énergie ?

On sait que tous les éclairages, notamment publics, perturbent la faune, la flore et déstabilisent le cycle jour/nuit de manière générale, y compris pour nous. Il devient important de lutter contre la pollution lumineuse comme d'autres pollutions.

Est-ce que la démarche concerne toute la commune ?

Oui, tout à fait. Le cœur du village a été le premier à en bénéficier. 19 lanternes de style à LED, sont venues remplacer les "néons et globes" par souci d'économie bien sûr mais également d'esthétisme. Les ampoules

au sodium ont été remplacées par des ampoules LED dans les lanternes de style déjà existantes au cœur de village. Ces lampes vieillissantes seront changées dans les années à venir.

Les candélabres de certaines rues ont d'ores et déjà été équipés de têtes LED. De même, le changement des lampes de couleur blanc-crème encore présentes dans certaines de nos rues et dans nos lotissements est prévu en 2023 et 2024.

Avez-vous rencontré des difficultés techniques ?

On ne peut pas parler de difficultés mais plutôt de contraintes techniques. À titre d'exemple, il a été nécessaire de trouver des lampes LED pouvant s'adapter aux différents diamètres des crosses et présentant simultanément un degré d'inclinaison suffisant et un niveau d'éclairage adéquat, le tout en maîtrisant les coûts. Nous avons également été amenés à déplacer et à réduire la hauteur d'installation de certains éclairages, qui n'était pas adaptée à l'éclairage LED et d'en équiper d'autres de parasurtenseurs.

L'ensemble des travaux a été confié au service électricité de la communauté de communes des

Un enjeu environnemental et économique

Avants-Monts, dont nous saluons par ailleurs l'efficacité et le professionnalisme des agents. Il nous a ainsi été possible de réaliser des économies supplémentaires et substantielles.

Avant de faire des économies sur les dépenses, il faut investir. Quel est le coût de cette opération et des aides ont-elles été sollicitées ?

Dans la rénovation et l'amélioration de notre éclairage public, nous avons défini 2 sortes de travaux :

- **La réfection complète d'une rue ou d'un tronçon de rue** - enfouissement, renforcement des réseaux secs (électricité, Télécom, fibre, éclairage public), pour laquelle la commune est en partenariat avec Hérault Énergies. Nous avons fait le choix d'une opération par an avec un coût à la charge de la commune après subventions de 40000 à 50000 €.
- **Le remplacement ou la réfection d'un point lumineux**. Nous avons choisi de faire appel à la communauté de communes et leurs compétences dans l'éclairage public pour faire ces interventions. Cette opération nous coûte en investissement pour 2022 environ 30000 € et 50000 € pour l'ensemble de la rénovation 2023 et 2024, soit un coût total de 80000 €.

Sur cette somme, 15000 € nous sont remboursés par BUTAGAZ, dans un système appelé rachat CEE (certificat économie d'énergie), dès lors que l'on remplace un point lumineux énergivore par un point lumineux faible consommation.

Sur le fonctionnement, nous économiserons 5000 € sur la maintenance et 8000 à 10000 € sur les abonnements et la consommation électrique et ce, chaque année. Finalement l'investissement est amorti rapidement en 5 ans maximum.

Comment expliquez-vous ces économies ?

D'une part, nous allons **limiter, voire supprimer les interventions de maintenance**, la durée de vie d'une lampe LED étant d'approximativement 100.000 heures, soit environ 18 ans pour notre commune (hors extinction nocturne). D'autre part, nous allons **diviser par quatre environ notre consommation énergétique.** En sus, la puissance des transformateurs pourra également être réduite à la fin de l'opération.

Le changement de luminosité et de teinte a fait réagir quelques habitants, quelles en sont les raisons ?

Sans entrer dans les détails techniques, il faut savoir que les ampoules LED, bien qu'étant nettement moins puissantes, émettent une **lumière plus froide (blanche) et plus vive** que les anciennes ampoules au sodium plus proche du jaune-orangé. La manière dont est diffusé le faisceau lumineux est également différente. Ce dernier est dirigé directement vers la chaussée sans diffusion de lumière latérale ou dans l'espace contrairement aux anciennes lampes qui diffusaient quasiment en tous sens (y compris vers le ciel !).

Notre choix s'est porté sur des têtes LED et des lanternes LED de style avec un **éclairage le plus proche possible de l'existant** (2700k et 3000k).

Dans certaines rues (par exemple Pioch Rastel, Buffe Vents...) l'espacement des points lumineux est nettement plus important. Il a donc été nécessaire d'adapter l'éclairage en y installant des lampes LED légèrement plus efficientes.

Il est à noter que **l'intensité et la consommation de ces lampes se réduit automatiquement de 50%, 3 heures avant minuit (virtuel) et retour à pleine puissance 5 heures après.**

Avez-vous prévu, toujours pour lutter contre la pollution lumineuse, une extinction des lumières la nuit comme cela se fait dans un nombre croissant de communes ?

Tout à fait. Nous avions évoqué ce point dans notre programme électoral. La crise énergétique à venir et par de là même, l'augmentation du tarif de l'électricité qui va en découler, n'a fait que nous conforter dans cette idée. De plus en plus de communes adoptent **ce système qui présente de nombreux avantages (longévité, économie, écologie...).**

La commune bénéficie, toujours à l'heure actuelle, d'un tarif fixe de l'électricité. Il s'agit de prendre le train en marche et d'anticiper les futures hausses. Prochainement, des tests seront réalisés et une réunion d'information pour les habitants, pilotée par Hérault Énergies, et le pays Haut Languedoc sera organisée.

Patrimoine'

Saint Étienne de Trignan

Comme nous l'évoquions dans notre précédent article sur l'église Saint Alban, Saint-Étienne de Trignan est mentionnée dans une Charte de 990[1]. Elle fait partie des biens que doit restituer le Vicomte de Béziers, Guilhaume, à l'abbaye de Saint-Thibéry. Elle y apparaît sous le vocable de Sainte-Marie, qui deviendra Saint Estève, forme occitane de Saint-Étienne. Cette charte évoque clairement le "monastère Saint-Étienne de Trignan avec ses églises". Plusieurs églises... dont la chapelle rurale située au Nord-est de notre village.

La multiplication des fouilles sur le site a levé peu à peu certains de ses mystères.

Elle partait de loin notre chapelle, encore envahie de ronces dans les années 1960. Une chose est sûre, elle était déjà en ruines en 1605. Sur les quelques 5000 chapelles romanes construites dans le Languedoc oriental, les quatre-cinquièmes ont aujourd'hui disparu, révélées uniquement par quelques amas de pierres qui en indiquent encore éventuellement l'emplacement. Une disparition expliquée en grande partie par la multiplication de **crises économiques et démographiques** entre 1340 et 1450. Les pillages et les épidémies ont entraîné une désertion systématique des villages non fortifiés. Les chapelles rurales, privées d'entretien, se sont rapidement dégradées. Le coup de grâce est porté avec les **guerres de religion** (1560-1571). Le retour à la paix n'a pas suffi, et le manque de ressources financières n'autorisait pas la construction de nouveaux lieux de culte. Trignan aura subi le même sort... **L'exploitation de mines** sur la commune de Neffiès n'aura pas arrangé les choses : la partie sud de l'édifice a été tout bonnement rasée pour tracer un chemin d'exploitation qui menait alors aux mines de charbon[2], notamment celle de Caylus... *(Image 1 : Trignan vue Drone).*

Mais revenons à la chronologie de nos fouilles...

Au début des années 1960, un notable du village, M. Cassou, décide de "débroussailler" les restes de cette chapelle... Sarcophages et pierres sculptées témoignent

d'une origine wisigothique. Il contacte aussitôt **Joseph Gondard** de la Société Archéologique de Béziers qui entreprend de fouiller le lieu de novembre 1965 à avril 1966. Il apparaît alors que la construction n'est pas aussi homogène qu'on aurait pu l'imaginer. **Plusieurs niveaux ou parties apparaissent**, qui pourraient correspondre chacun à une période d'occupation *(Image 2 : plans de haut et de coupe).* On découvre sous le **premier sol d'époque wisigothique[3]** donc, une canalisation de tuiles rondes qui écoulerait l'eau d'une source provenant de la colline jusqu'à une cuvette mosaïquée... Germe alors l'idée que cet édifice chrétien aurait succédé à un **lieu de culte païen** dédié à quelque déesse de l'eau... La référence est immédiate : **Trignan[4] pourrait avoir été un domaine gallo-romain,** comme tant d'autres autour de lui. D'ailleurs, à une dizaine de mètres de là sont retrouvés divers débris tels des amphores, des mosaïques, des os, des coquilles et mêmes des bustes, typiques de ce que l'on peut trouver près d'un habitat gallo-romain.

Après la période gallo-romaine, le christianisme récupère les lieux sacrés et il n'est pas rare de voir des chapelles succéder aux temples antiques. Pour assurer le service funéraire, des églises cimétériales[5] sont construites près des tombes paléochrétiennes[6]. Elles contribuent pour la plupart à fixer près de l'endroit les populations des campagnes. À la fin du VIIIème siècle, **la restauration du Monastère de Saint Thibéry** est associée à l'œuvre réformatrice de Benoît d'Aniane[7]. De nouveaux

Extrait du cadastre de la commune de Nefflés.
1 : église Saint Etienne ; 2 : découverte ancienne de sépultures ;
3 : dessin parcellaire laissant présager la présence d'un habitat ;
4 et 5 : établissements antiques ; 6 : moulin hydraulique.

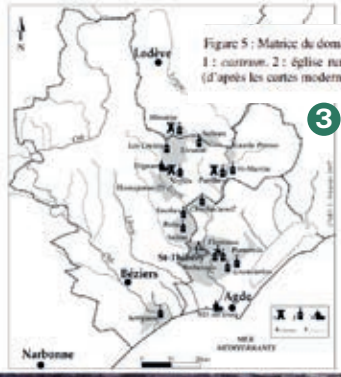

Figure 5 : Matrice du domaine monastique de Saint-Thibéry, d'après la restitution de 990.
1 : cumvum. 2 : église rurale. 3 : centre monastique secondaire. 4 : limite de diocèse (d'après les cartes modernes). 5 : cours d'eau.

réseaux bénédictins se créent. Leurs abbés y contrôlent également de **petits centres monastiques secondaires**, passés presque inaperçus dans la documentation conservée, à l'image de Saint-Étienne de Trignan *(Image 3 : Centre monastique secondaire 990).*

En poursuivant ses fouilles, Joseph Gondard dégage une véritable nécropole, aux multiples formes d'inhumation : quatre sarcophages (dont un se trouve désormais sur le flanc de l'église Saint-Alban…), six squelettes disséminés dans les anfractuosités du sous-sol, plus deux autres tombes plus modestes… Détail notable : sur deux phalanges d'une même main, la trace verte laissée par un anneau de bronze[8].

Cette découverte modifie la vision que l'on avait jusque-là de notre chapelle. C'est un sanctuaire, une nécropole…

En 1993, les fouilles se poursuivent à l'initiative de Mlle Cassou (fille de M.). Le mur Nord de Trignan fait l'objet d'une consolidation partielle. Un sondage réalisé derrière ce mur permet de constater qu'il est à double parement ; donc entièrement dégagé pendant le haut Moyen Âge[9], avec la présence possible d'une nécropole médiévale de l'autre côté de ce mur…

Nous avons déjà évoqué la **période médiévale** de notre village. **Le plan cadastral napoléonien de 1833** dévoile le parcellaire rayonnant d'un village médiéval fossilisé, qui se situerait au-dessus de notre chapelle. Si l'on grimpe encore un peu, nous tombons sur les **trois moulins dits "de Trignan", eux aussi sans doute d'origine médiévale…** *(Image 4 : Extrait de cadastre)*

Il n'en faut pas plus pour entreprendre une **nouvelle série de fouilles en 2010** conduites par **Olivier Ginouvez et Jérôme Hernandez, archéologues à l'Inrap** (Image 5 : M. Ginouvez 2010). Ils viennent sonder les vestiges de notre église carolingienne, étalés sur une occupation longue de près de 10 siècles (VIIIème - XVIIème siècles). D'après eux, nous serions là en présence de l'un des rares sanctuaires monastiques de la région à conserver des vestiges importants de son occupation carolingienne. Édifice sans doute mineur en comparaison de ses voisins, tels Saint-Guilhem, Aniane ou Saint-Thibéry, mais qui n'a pas connu de remaniement depuis cette époque. Un site fossilisé en quelque sorte qui en fait un formidable sujet d'étude aux niveaux architectural, culturel et funéraire !

Ces fouilles se sont légèrement poursuivies en 2014, mais méritent aujourd'hui toute notre attention pour révéler un peu plus des mystères, pas si insondables, de notre chapelle…

1 : « Et in Cappariense, monasterium Sancti Stephani que vocant Trigano cum ecclessiis que ibi sunt, scilicet et ecclesiam Sancte Marie et Sancti Eusebii… » (Histoire du languedoc Tome 2, p.145) • 2 : Nous y reviendrons sans doute dans un autre article… • 3 : (6ème et 7ème siècles) Relatif aux Wisigoths, ancien peuple germanique appartenant au groupe des Goths d'origine scandinave. • 4 : Gentilice latin Trinius • 5 : En architecture comme en archéologie, qui a trait au cimetière. • 6 : Des premiers chrétiens. • 7 : Aristocrate d'origine Wisigothe de l'époque carolingienne dont l'oeuvre de réforme est essentielle dans l'essor del'ordre bénédictin en Europe. • 8 : Bulletin de la Société Archéologique de Béziers 5ème série vol II 1966 • 9 : Entre l' Antiquité et le Moyen Âge central…

Rédaction : Fabrice Bénard à partir du travail de la Commission Patrimoine.
Merci à Mlle Cassou (et son papa), à M. Ginouvez et ceux de sa trempe…
Sans oublier notre archiviste préféré, M. Yves Mazet.

Ça s'est passé à Neffiès

Passage de relais aux Services techniques

Dominique LALY, adjoint technique, responsable des services, a pris sa retraite au 1er avril.
En présence de sa belle et grande famille, son pot de départ a été particulièrement chaleureux. Ses collègues et les élus sont venus nombreux témoigner de leur reconnaissance pour son travail efficace pour la commune et ses habitants. Une retraite bien méritée, après plus de 42 années de travail, dont 15 années au service du village et de ses habitants. Dominique vient d'entrer dans le club des retraités hyperactifs et nous aurons le plaisir de le côtoyer dans la vie villageoise.

Bienvenue à Christian UBACH, adjoint technique principal !
Après 30 années d'expérience au centre hospitalier de Pézenas, Christian UBACH est venu prendre la responsabilité des services techniques de la commune. De formation électricien, il a complété ses compétences techniques dans d'autres corps de métier (CAP de tourneur chaudronnier notamment) lui permettant d'être polyvalent. Il est également titulaire du diplôme de Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne niveau 1 (SSIAP1).
Il s'est rapidement investi dans ses nouvelles fonctions, déjà très occupé par tous les travaux à réaliser et l'accompagnement logistique, en tandem efficace avec Florian ADELL, dont on a apprécié l'efficacité pendant les deux mois où il est resté seul.

Les jardins partagés à Neffiès, c'est parti !

L'association AutremenT implantée à Neffiès depuis juillet 2014 s'est donnée pour objectif principal de sensibiliser le plus grand nombre au respect de la nature et à l'agroécologie.
Chaque printemps autour d'un marché paysan, des animations sur ce sujet ont eu lieu. Après une interruption prolongée due au Covid-19, **l'association vient de concrétiser un projet de longue date : le jardin partagé.**
Ce jardin permettra aux adhérents de travailler une parcelle individuelle ou en collectif tout en respectant une charte bio. **Les jardins ont déjà démarré, des parcelles sont encore disponibles.** Le lieu reste à construire ensemble : réhabilitation des murs en pierre sèche, création d'un espace de convivialité, ateliers pédagogiques et culturels, partage de connaissances, etc.
N'hésitez pas à nous rejoindre sur ce projet qui ne demande qu'à vivre et à évoluer ! Nous avons besoin de vous !
L'association AutremenT remercie la mairie de Neffiès pour son soutien et la mise à disposition du terrain communal au profit de ce projet.
Contact : autrement34@gmail.com

C'EST NOUVEAU !

Comment progresser encore et toujours dans "Le mieux vivre ensemble à Neffiès" ?

Concrètement, qu'est-ce que cela pourrait être ?
Quelques exemples :

- Donner des idées, raisonnées et réalisables, visant à l'amélioration de la qualité de vie et aider à leur mise en place... Pour cela, vous pouvez déposer votre idée (en précisant vos coordonnées) dans la boîte à lettres ou via le site web de la mairie ou en envoyant un mail.
- Nettoyer le trottoir et le caniveau devant chez soi...
- Fleurir son quartier, prendre en charge l'arrosage d'une jardinière communale ou d'un arbre...
- Faire fi des querelles de voisinage et au contraire aller au-devant des autres...

Impensable ? Irréalisable ? Non bien sûr...

Ainsi, deux habitantes passant devant un coffret EDF, posé sur un mur de clôture et dont la porte était tombée, se sont arrêtées pour la remettre en place...

Dans le lotissement Saint-Alban, Jean-Paul Pompermeier, entretient régulièrement le passage menant au ruisseau, passage public qui constitue une servitude : il y a planté des fleurs et il nettoie le lit de la Marelle qui passe devant chez lui.

Pourquoi cet investissement ?

Jean-Paul : *"s'occuper de ce passage public, tout simplement pour qu'il soit propre et agréable à l'œil. En coupant les herbes hautes, cela limite les risques d'incendie. Le fleurissement, c'est pour embellir et j'ai demandé à la mairie de bien vouloir labourer à l'automne, je sèmerai de l'herbe. L'entretien du ruisseau, c'est pour éviter les risques d'inondation. Nous vivons dans un quartier qui nous plaît, c'est super sympa et nous essayons de préserver cette qualité de vie."*

Comme Jean-Paul, racontez-nous ce que vous faites ou aimeriez faire pour améliorer le mieux vivre ensemble.

Rétrospective

Quelques bons moments partagés ce semestre, organisés par l'équipe municipale ou des associations neffiessoises

LE REPAS DIT "DES ANCIENS",

organisé par l'équipe municipale :

Repas gourmand et ambiance dansante avec plus de 100 participants

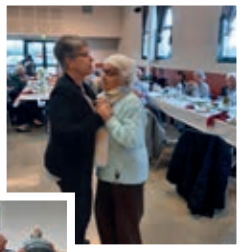

LE CARNAVAL,

organisé par le Comité des fêtes, l'association Les Écureuils et l'Espace de Vie Sociale Le Royaume des Neuf Fiefs

Dans les rues de Neffiès, malgré le froid et le vent, les enfants étaient venus en nombre.
À l'école, les animatrices de l'ALP ont aussi célébré le carnaval avec les enfants.

LA FÊTE DU 1ER MAI,

organisée par l' équipe municipale :

La fête du 1er mai a eu lieu au moulin, sous un beau soleil.
Plus de 200 neffiessois de toutes les générations, de tous les quartiers ont partagé un repas et apprécié une nouveauté : la pêche à la ligne dans la pansière, sur une idée de Mathieu BÉNÉZECH, conseiller municipal. Celui-ci s'est occupé de trouver les truites en partenariat avec la fédération de pêche, de les mettre à l'eau dans la pansière, de préparer des cannes pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi de quelques grands enfants !

BALADE BOTANIQUE DU 7 MAI,

organisée pour la première fois par l'équipe municipale :

Cette balade a rencontré un franc succès avec de très nombreux participants de Neffiès mais aussi de plus loin dans la région (une quarantaine). Ces personnes sont venues découvrir la végétation méditerranéenne autour de notre beau village.
Un grand merci à Richard ROBSON qui se définit comme gallois occitan (!), à Marie-Thérèse ASTRUC et Brigitte REDOLA qui nous ont fait découvrir un grand nombre de plantes.
Vous pouvez retrouver le nom des fleurs rencontrées aux adresses suivantes :
https://anentangledbank.wordpress.com/2022/05/09/balade-a-neffies/
https://anentangledbank.wordpress.com/2022/05/09/balade-a-neffies-deuxieme-partie/

4ÈME JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE DU 18 JUIN,

organisée par l'équipe municipale :

Un grand merci aux personnes venues aider au nettoyage des chemins et des rues. Que ce soit par amour du village ou par volonté de mettre en action leurs valeurs écologiques, ces bénévoles ont pu constater que dans l'ensemble, le village n'était pas trop pollué par des détritus. Remerciement spécial à Christine FAURE, buraliste à Caux, venue participer à cette journée.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE,

organisée par le Comité des Fêtes :

La nouvelle équipe du comité des fêtes a préparé une belle Fête de la musique, animée par le groupe Trio Chakana, dont fait partie le neffiessois Bamboo. Les habitants sont venus en nombre célébrer le début de l'été.

LA FÊTE DES ÉCOLES,

organisée par l'association Les Écureuils et l'Espace de Vie Sociale Le Royaume des Neuf Fiefs :

Une belle journée sous le signe de l'amusement et de l'art. Structures gonflables géantes, jeux en bois, ateliers créatifs, exposition des œuvres réalisées par les enfants et démonstration artistique, autant d'ingrédients qui ont participé au plaisir et à la joie des grands et des petits.

Vos rendez-vous de l'été

Cet été, l'équipe municipale et les associations neffiessoises vous ont concocté un programme riche en convivialité et en divertissement.

Mercredi 13 juillet dès 19h : Brasucade offerte par la mairie

Sur la place Jean Jaurès.
Buvette et Animations par La Neffiesta : soirée Années 80 animée par Eric Anthony's Events

Lundi 18 juillet dès 19h : Marché locavore

Organisé par la mairie. Sur la place Jean Jaurès.
Les producteurs et artisans locaux vous convient à découvrir leurs produits et dîner autour d'une assiette gourmande.
Animation musicale par Madame, Messieurs.

Samedi 30 juillet dès 18h30 : Soirée festive

Organisée par Les Neffiestivales. Sur la place Jean Jaurès.
Ouverture avec la Fanfare Badauê Sud puis Les Naufragés et la Brigade du Kif.
Buvette et petite restauration sur place.

Lundi 1er août dès 20h30 : Cinéma en plein air

Organisé par l'Espace de Vie Sociale Le Royaume des Neuf Fiefs. Dans la cour de l'école.
Repas partagé et cinéma plein air, projection du film "Les Saphirs".

Samedi 6 août dès 19h : Paëlla et animation musicale

Organisées par le Football Club de Neffiès Roujan. Sur la place Jean Jaurès.
Repas sur réservation.

Dimanche 14 août dès 19h : Brasucade offerte par la mairie

Sur la place Jean Jaurès.
Buvette et Animations par La Neffiesta : soirée Féria animée par Eric Anthony's Events

Lundi 22 août dès 19h : Marché locavore

Organisé par la mairie. Sur la place Jean Jaurès.
Les producteurs et artisans locaux vous convient à découvrir leurs produits et dîner autour d'une assiette gourmande.
Animation musicale par M&C le duo.

Samedi 3 septembre : Journée des associations & accueil des nouveaux arrivants

Organisés par la mairie. Sur la place Jean Jaurès.
Venez découvrir les associations qui font vivre Neffiès, vous inscrire et rencontrer l'équipe municipale et ses habitants.
Précisions sur les horaires à venir sur PanneauPocket.

SORTIES :

Samedi 27 août
Balade Nocturne,
organisée par l'Association Gym et Marche

Jeudi 8 septembre
Journée à Aigues-Mortes,
proposée par les Seniors des Neuf Fiefs

Au programme de L'Espace de Vie Sociale Le Royaume des Neuf Fiefs

Tous les mercredis après-midi
Brico-culture parents-enfants,
dans les locaux de l'Espace de Vie Sociale, bibliothèque
Fabrication d'attrapes-rêves, fabrication d'un volcan, visites...

Tous les jeudis à partir de 14h30
Les Jolis Jeudis,
dans la salle de l'Ancien Couvent
Sorties, siestes cinématographiques, cheese and wine, conférence...

Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h
Lieu d'Accueil Enfants Parents 0-6 ans (LAEP),
dans la salle de l'Ancien Couvent
Rencontres, échanges, jeux enfants...

Mardi 12 juillet de 9h à 12h : LAEP Jeux d'eau en extérieur

ouvert exceptionnellement aux enfants de plus de 6 ans.

Mardi 2 août : Escape game scientifique en famille

dans les locaux de l'EVS, bibliothèque.
Sur inscription au 06 47 91 97 81

Jeudi 4 août dès 9h30 : Sortie BMX

2h de glisse, encadré par un professionnel du BMX, sur le terrain de l'association Passion BMX à Sérignan.

Sur inscription auprès de l'Espace de Vie Sociale 06 47 91 97 81
(10 adolescents maximum)

Sous le feu des projecteurs

Une Neffiessoise à l'honneur : Sonia Boyer

Le mercredi 1er Juin 2022, dans la cave Molière à Pézenas, la présidente de l'association "La Mirondela Dels Arts" Madame Christine BERTOLI a dévoilé le programme de l'année 2022.
À cette occasion, elle a également présenté l'affiche officielle de la 56ème édition, retenue par le jury. Toute la saison estivale, celle-ci sera placardée sur divers supports. Belle affiche simple, lumineuse et colorée, elle représente des bâtiments et monuments de la ville de Pézenas, le poulain animal totémique de la ville et bien sûr Jean-Baptiste POQUELIN dit "Molière" ainsi que le public.

Ce que vous ignorez peut-être ! **Cette oeuvre est le travail d'une Neffiessoise, Madame Sonia BOYER.** Artiste peintre qui réside dans notre village depuis une dizaine d'années, elle réalise des tableaux, sculptures et porcelaines.

Félicitations à Sonia BOYER, nous lui souhaitons encore du succès pour d'autres réalisations.

Depuis de nombreuses années elle est encouragée et soutenue par son mari Régis. Sonia BOYER a fait ses études à l'École des Beaux Arts de Rouen, en Normandie, sa région natale.
Elle va exposer dans le courant de l'été dans différentes villes de la région où vous pourrez admirer ses œuvres :

Du 03 juin au 19 juin 2022 à l'espace Massal à ST-THIBÉRY
Du 25 juin au 10 juillet 2022 à l'espace Massal à ST-THIBÉRY
Du 16 juillet au 30 juillet 2022 à l'espace Massal à ST-THIBÉRY
Du 05 juillet au 28 juillet 2022 salle à côte de la médiathèque à ST-CHINIAN
Du 15 juillet au 28 juillet 2022 en l'église des pénitents au centre-ville de SÈTE

État civil

Naissances (hors commune)

RIVOAL-GROSSI	Livia, Marlène	11/03/2022
DEHEYER	Tina, Catherine, Dina	13/03/2022
HÉNOUIL	Loris, Raphaël	21/03/2022
DENIS	Maël, Ludovic, Jean-Marc	19/04/2022
LOPEZ COLLIN	Lana	10/05/2022
POWLAS	Arsène, Vesselin, Jacques, Dimitrov	30/05/2022

Mariages

LEMAITRE Martial **& TENDERO** Geneviève, Josette	30/04/2022
GIBIINO David **& BERTRAND** Fabienne	18/06/2022

Mots croisés

Place à la détente

	1	2	3	4	5	6	7	8
a								
b								
c						■		
d				■			■	
e					■			
f								
g				■				
h								

Horizontalement

a1 : Mettre ailleurs
b1 : Aiguisage
c1 : Démonstratif
c7 : Vieux oui
d1 : Petit bout de couronne
d5 : Accident du travail
e1 : Alternative au cochon
e6 : Regimba
f1 : Chatoyions
g1 : Grande ville des Pays-Bas
g5 : Artères
h1 : Rumine

Verticalement

1a : Envoler (s')
2a : Pierre précieuse
3a : Récipients en terre cuite
4a : Parcourut
4e : Petite divinité ou voiture
5a : Hasard
5f : Une armée en lutte pour l'indépendance
6a : Petit chiffre d'affaires
6d : On en fait pour enfouir
7a : Certains l'ont démesuré
7e : Vont avec les autres
8a : Réaffecte

Merci à M. GOYER, habitant de Neffiès, pour cette grille de mots croisés, construite par ses soins.

SOLUTIONS :

de cette grille

	1	2	3	4	5	6	7	8
a	D	E	P	L	A	C	E	R
b	E	M	O	U	L	A	G	E
c	C	E	T	T	E	■	O	C
d	I	R	E	■	A	T	■	L
e	L	A	R	D	■	R	U	A
f	L	U	I	S	I	O	N	S
g	E	D	E	■	R	U	E	S
h	R	E	S	S	A	S	E	S

de la grille du Mag' 3

	1	2	3	4	5	6	7	8
a	M	A	N	G	U	I	E	R
b	A	M	O	I	N	D	R	I
c	S	O	U	L	I	E	R	S
d	S	U	E	E	■	M	A	S
e	A	R	E	■	F	■	I	O
f	N	E	■	C	O	R	■	L
g	G	U	S	■	R	A	T	E
h	O	X	A	L	A	T	E	S

État civil (suite)

Décès

Dans la commune :

PINGUET	Anne, Marie, Marcelle	24/01/2022
GUILLAUMOT	Florence	14/02/2022
CASSES Épouse ARNAUD	Jeanne, Paulette	09/04/2022

Transcription de décès :

LIPTAK	Claude, Alexandre	11/02/2022
ASTRUC Épouse BARTHE	Annie, Marie, Marguerite	15/03/2022

La Mairie
Place de l'ancien couvent
Tél : 04 67 24 60 92
Fax : 04 67 24 82 73
mairie.neffies34@wanadoo.fr

Monsieur le Maire, David ASTRUC : 06 36 82 38 11
1ère Adjointe, Marie Agnès ULRICH : 06 62 33 60 66
2ème Adjoint Gilles COMBES : 06 07 43 22 76

Agence Postale communale
Du lundi au vendredi 8h30-11h30.
Tél : 04 67 89 37 76

École Primaire Publique Louis Authié
Tél : 04 67 24 76 51
Ce.0340562B@ac-montpellier.fr

ALP (Accueil de Loisirs Périscolaires)
Tél : 04 67 24 60 37
alp.neffies34@orange.fr

Espace de Vie Sociale Le Royaume des Neuf Fiefs
Tél : 06 47 91 97 81
royaumeactivites@gmail.com

Eau et assainissement
Service Eau et Assainissement des Avant-Monts
Tél : 04 67 80 70 45
eau@avant-monts.fr

SICTOM Pézenas-Agde
Tél : 04 67 98 45 83
Jours de collecte :
Bac Jaune : vendredi matin
Bac Vert : mercredi et samedi matins

Déchetterie Roujan
Tél : 06 84 36 11 89
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
8h30-12h 14h-17h30. Fermé le dimanche
Encombrants - Tél : 04 67 90 90 74

Police pluri-communale
04 67 24 63 31

RAM (Relais Assistantes Maternelles)
https://www.assistantes-maternelles.net
Murviel les Béziers (antenne à Roujan : La Clé des Champs) : 06 76 95 44 61 ou 06 83 16 56 29

Point Information Jeunesse
Tél : 04 67 36 07 51
pij@avant-monts.fr

Tourisme
Office de Tourisme communautaire : 04 67 36 67 13
tourisme.magalas@avant-monts.fr

Urgences
Samu : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence (unique) pour sourds et malentendants : 114
Centre antipoison : 0 825 812 822
SOS médecin : 36 24
Infos COVID-19 : 0 800 130 000

Pharmacies
Roujan - Pharmacie des Olivettes : 04 67 24 60 30
Caux - Pharmacie Faugères : 04 67 98 40 74
Fontès - Pharmacie Les Sources : 04 67 25 15 64

Médecins
Roujan - Cabinet médical des Drs GOTTIS Jean-Michel et Marie-Blandine : 04 67 24 77 15
Roujan - Maison de santé Le Calypso : 04 67 24 60 38

Infirmières
PENALVA Delphine : 06 48 62 11 93
BEDOS Émilie : 06 48 62 11 93
FROHLINGER Sophie : 06 22 61 01 34
MALLET Line : 06 48 62 11 93
SAINT-LAURENT Audrey : 06 08 88 85 46

Santé
CPAM (Caisse Primaire d'Assurance-Maladie) 3646
CMU (Couverture Maladie Universelle) 3646

Emploi et Aides
CCAS pluri-communal Roujan-Neffiès : 04 67 25 01 45
CAF (Caisse d'allocations familiales) : 0820 259 510
Pôle Emploi : 3949
MLI (Mission Locale d'Insertion) Pézenas : 04 67 90 72 42